



Les bases de l'assurance dommages

Ref 8992249

Les bases de l'assurance dommages

Formations courtes

Initiation	2 jours (-1 heure)	Paris
<hr/>		Classe virtuelle

Maîtriser les assurances de choses et de responsabilité

L'assurance de dommages ou IARD (Incendie, Accident, Risques Divers) a pour objet de garantir la protection des biens, aussi bien des particuliers (habitation, automobile) que des professionnels (entreprises, professions libérales, artisans etc.), en cas de sinistre. Afin de maîtriser le schéma de l'assurance de dommages, il convient d'appréhender ses deux aspects : protection du patrimoine et responsabilité.

Objectifs

Découvrir les mécanismes de l'assurance dommages

Analyser et souscrire un risque dommage

Identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu

Pour qui ?

Commerciaux, courtiers et intermédiaires
d'assurances. Responsables administratifs
et financiers et responsables services
généraux Rédacteurs sinistres et

Prérequis

Code dokélio : 032007

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Compétences acquises:

Conseiller au mieux le client en assurance dommages aux biens.

Programme

Définir le périmètre de l'assurance dommages

Analyser le marché de l'assurance dommages en France et en Europe

Identifier la typologie des contrats dommages

Identifier les caractéristiques communes des contrats dommages

- La formalisation contractuelle, la durée de la police
- Le devoir de conseil
- La cessation du contrat
- Le principe indemnitaire

Test de connaissances : vérification de l'acquisition des connaissances

Distinguer les assurances de biens et de responsabilités

Analyser les assurances de biens

Les différentes polices d'assurance de biens

- Contrat d'assurance dits de " péril dénommé "
- Contrat d'assurance " tout sauf "

Identifier les clients potentiels

- Les assurances du particulier
- Les assurances du professionnel

Mettre en place le contrat d'assurance de biens

- Déterminer les biens assurables et les événements garantis
- Évaluer les capitaux à assurer

Apprécier les différentes clauses et les principes de ces polices

- Limites de garanties imposées par l'assureur

- Franchises relatives, légales et fixes
- Tarification d'une police dommage aux biens et calcul de la prime associée

Clarifier les champs d'application de la réassurance et de la coassurance

- Définition de ces polices
- Identification des droits et obligations de l'assureur et de l'assuré

Étude de cas : analyse de plusieurs contrats d'assurance de biens

Étudier les assurances de responsabilités

Définition et conditions du droit de la responsabilité civile

- Responsabilités contractuelles et extracontractuelles
- Non-cumul des responsabilités

Maîtriser les effets de la responsabilité civile

- Exceptions à la règle
- Conventions portant sur la réparation intégrale du préjudice
- Prescription de l'action en responsabilité

Identifier les différents types de responsabilités

- Responsabilités pour fautes, du fait d'autrui et des choses
- Régimes spéciaux

Repérer les clauses d'exonération ou de limitation de responsabilité

- Jurisprudence associée

Indemniser la réparation du préjudice

- Identifier les différents préjudices
- Assimiler le principe de réparation intégrale du préjudice

Exercice d'application : identification du type de responsabilité mis en jeu à partir de déclarations de sinistres et proposition d'exemples de contrats d'assurance pouvant garantir chaque situation de sinistre

Vidéo : Comment lire ses contrats d'assurance ?

Option Classe Virtuelle - Retours d'expérience post-formation

Tarif HT : 125€

Durée : 90 mn, de 11h à 12h30

[Découvrir la version "Blended" de cette formation](#)

1580€ HT

Prochaines sessions

Paris

18 et 19 nov. 2019

18-11-2019

19-11-2019

Classe virtuelle Prochaines sessions

06 sept. 2019

08 févr. 2020

06 sept. 2019

06-09-2019

06-09-2019

08 févr. 2020

08-02-2020

08-02-2020

S'inscrire

[Nous contacter](#)